

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 13/11/2020

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

1. RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Nom du Produit	RTC-2 Epoxy Part B
	Désignation chimique	Mélange
	n°CAS	Mélange
	N° EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie.
	Usages déconseillés	Rien de connu
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire Royaume-Uni RG24 8FW +44 (0) 1256 462131 +44 (0) 1256 471441 mm.uk@vpgsensors.com
	Téléphone	
	Fax	
	E-mail (personne compétente)	
1.4	Numéro d'appel d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

2. RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Skin Corr. 1; H314 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Nom du Produit	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) RTC-2 Epoxy Part B
	Pictogramme(s) de Danger	 
	Mention(s) d'Avertissement	Danger
	Contient:	Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl) et Bis(diméthylaminométhyl)phénol
	Mention(s) de Danger	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Mention(s) de mise en garde	P260: Ne pas respirer les vapeurs. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Information supplémentaire

aucune/aucun

2.3 Autres dangers

aucune/aucun

3. RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable

3.2 Mélanges

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Liquid Diethoxymethane Polysulfide Polymer	< 100	68611-50-7	614-671-8	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Aquatic Chronic 3; H412
Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl)	< 18	90-72-2	202-013-9	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318
Bis(diméthylaminométhyl)phénol	< 3	71074-89-0	275-162-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335

H302: Nocif en cas d'ingestion. H312: Nocif par contact cutané. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque de graves lésions des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

4. RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

N'agir qu'en l'absence de risques. Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Si la respiration est laborieuse, de l'oxygène doit être

Contact avec la peau	administrée par du personnel qualifié. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Écarter les paupières et rincer abondamment les yeux pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Continuer l'irrigation jusqu'à l'arrivée du médecin. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête en dessous des hanches pour prévenir l'aspiration. Si une aspiration est suspectée, consulter immédiatement un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Couvrir la zone concernée à l'aide d'une compresse stérile ou d'un tissu propre et transporter la personne aux urgences. Ne pas appliquer de graisse ou de pommade. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue.

5. RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant. Moyens d'extinction appropriés: mousse résistante à l'alcool, Poudre calcaire, la poudre chimique, du sable ou de l'anhydride carbonique.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote et Ammoniac.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas respirer les vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux
6.4 Référence à d'autres sections	Voir Rubrique: 8, 13

7. RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- | | |
|--|--|
| <p>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</p> | <p>Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les fumées / vapeurs de produits thermiques. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.</p> |
| <p>7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles</p> | <p>Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
Recommandés: Garder sous clef.
Ambiante
Stable dans les conditions normales.
Tenir à l'écart de: Matière comburante (agent oxydant), Hypochlorite de sodium et hypochlorite de calcium, Acides organiques et Acides minéraux.</p> |
| <p>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</p> | <p>Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie.</p> |

8. RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- | | |
|---|--|
| <p>8.1 Paramètres de contrôle</p> | |
| <p>8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail</p> | Non fixé |
| <p>8.1.2 Valeur limite biologique</p> | Non fixé |
| <p>8.1.3 PNECs et DNELs</p> | Non fixé |
| <p>8.2 Contrôle de l'exposition</p> | |
| <p>8.2.1 Contrôles techniques appropriés</p> | Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail. |
| <p>8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</p> | Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. |

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166). Recommandés: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé. Recommandés: Néoprène, Caoutchouc naturel Ou Caoutchouc nitrile Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374.

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Système(s) ouvert(s): Porter un appareil respiratoire approprié.



Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Paille jaune Liquide
Odeur	Odeur irritante
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non fixé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Point éclair	93.3°C
Taux d'évaporation	Pas connu
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable - Liquide.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable
Pression de la vapeur	non applicable
Densité de la vapeur	non applicable
Densité relative	0.97 (H ₂ O=1)
solubilité(s)	< 20% (Eau)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

9.2 Autres informations

aucune/aucun

10. RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Peut réagir violemment avec des agents oxydants provoquant un risque d'explosion.
10.4 Conditions à éviter	Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation et des comburants.
10.5 Matières incompatibles	Tenir à l'écart de: Matière comburante (agent oxydant), Hypochlorite de sodium et hypochlorite de calcium, Acides organiques et Acides minéraux.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote et Ammoniac.

11. RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë

Ingestion

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 > 20.0 mg/l. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 > 2000 mg/kg p.c./jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Corr 1; H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl)	Skin Corr 1C; H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Bis(diméthylaminométhyl)phénol	Corrosif pour la peau de lapin (OECD 404) Skin Corr 1B; H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage, ≥ 400 Notificateurs
Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl)	Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Bis(diméthylaminométhyl)phénol	Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux. Corrosif aux yeux. (lapin) (Publication sans nom, 1975)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux. Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage, ≥ 300 Notificateurs
Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl)	Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Êtres humains Données positives du test épicutané. (Kanerva et al, 196)
Cancerogénité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Autres informations	aucune/aucun

12. RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Liquid Diethoxymethane Polysulfide Polymer	estimé Mélange LC50: >10 - ≤100 mg/l (Poissons) Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl)	Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage, ≥ 120 Notificateurs
Bis(diméthylaminométhyl)phénol	Non classé
12.2 Persistance et dégradabilité	Aucune information sur le mélange lui-même. Une partie des composants sont peu biodégradables.
Liquid Diethoxymethane Polysulfide Polymer	Pas de données
Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl)	Non facilement biodégradable. (OECD 301D)
Bis(diméthylaminométhyl)phénol	Pas de données
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucune information sur le mélange lui-même. Le produit devrait avoir un faible potentiel de bioaccumulation
Liquid Diethoxymethane Polysulfide Polymer	Pas de données
Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl)	Pas de données
Bis(diméthylaminométhyl)phénol	Pas de données
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune information sur le mélange lui-même. Le produit devrait être modérément mobile dans le sol.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 13/11/2020

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Liquid Diethoxymethane Polysulfide Polymer Tris-2,4,6-(Dimethylaminomethyl)	Pas de données La substance devrait être modérément mobilité dans le sol. Koc: 20.98 L/kg, (Q)SAR (Publication sans nom, 2010).
Bis(dimethylaminomethyl)phenol	Pas de données
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB. Aucun des ingrédients de ce produit ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets nocifs	Rien de connu

13. RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.
13.2 Informations complémentaires	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales. Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit.

14. RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN 2735	UN 2735	UN 2735
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (Tris-2,4,6- (Dimethylaminomethyl))	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (Tris-2,4,6- (Dimethylaminomethyl))	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (Tris-2,4,6- (Dimethylaminomethyl))
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin./ Substance dangereuse pour l'environnement		
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable		
14.8 Informations complémentaires	.		
Quantités limitées	5 L		
quantités exceptées	E1		
Code de restriction en tunnel	3 (E)		

15. RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Règlements de l'UE	
Autorisations et limites d'utilisation	Sans restriction aucune/aucun
Substance(s) extrêmement préoccupante	
15.1.2 Directives nationales	
Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 2 (Classification interne)
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible

16. RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

Classification de la substance / du mélange est mise à jour. Version mise à jour et date. S'il vous plaît examiner SDS avec soin. Voir au-dessous -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 13/11/2020

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Les sections indiquées comme suit ont été révisées:

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl) (CAS# 90-72-2). Enregistrement(s) ECHA pré-existant Tris-2,4,6-(Diméthylaminométhyl) (CAS# 90-72-2), et l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Liquid Diethoxymethane Polysulfide Polymer (CAS# 68611-50-7) et Bis(diméthylaminométhyl)phenol (CAS# 71074-89-0).

Références bibliographiques:

1. Kanerva L, Estlander T, Jolanki R. 1996. Occupational allergic contact dermatitis caused by 2,4,6-tris-(diméthylaminométhyl)phenol, and review of sensitizing epoxy resin hardeners. Int J Dermatol. Dec;35(12):852-6.

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Corr 1; H314	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 3; H412	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

ADR	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS	CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EC	CE: Communauté Européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EU	Union européenne
IATA	IATA : Association internationale du transport aérien
ICAO	OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
(Q)SAR	Relation quantitative structure-activité
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
UN	Nations Unies
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDS_e)

Aucune information disponible.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.